

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ ALUMINIUM WEAR COMPOUND HARDENER

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit ALUMINIUM WEAR COMPOUND HARDENER

Usages recommandés et restrictions d'utilisation du produit de la substance ou du mélange

Usage recommandé Durcisseur.

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Fournisseur

ITW Performance Polymers

Bay 150

Shannon Industrial Estate

Co. Clare Ireland V14 DF82 353(61)771500 353(61)471285 mail@itwpp.com

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro de téléphone à

+44(0)1235 239 670 (24h)

composer en cas d'urgence

2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Dangers physiques Non Classifié

Dangers pour la santé Acute Tox. 4 - H312 Skin Corr. 1B - H314 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317 Repr. 2 -

H361fd

Dangers environnementaux Aquatic Chronic 2 - H411

Santé humaine Corrosif. Le contact prolongé provoque des lésions graves aux yeux et aux tissus.

Éléments d'étiquetage

Pictogramme









Mention d'avertissement

Danger

30-60%

ALUMINIUM WEAR COMPOUND HARDENER

Mentions de danger

H312 Nocif par contact cutané.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H361fd Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P260 Ne pas respirer les vapeurs/ aérosols.

P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.

P264 Se laver soigneusement la peau contaminée après manipulation.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]. P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir

dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte ou si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/

Consulter un médecin.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.

P321 Traitement spécifique (voir l'avis médical sur cette étiquette).

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.

P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P391 Recueillir le produit répandu.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans conformément à la règlementation nationale.

Contient

3,6-DIAZAOCTANE-1,8-DIAMINE, 2-PIPÉRAZINE-1-YLÉTHYLAMINE, NONYLPHÉNOL

Autres dangers

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

3,6-DIAZAOCTANE-1,8-DIAMINE Numéro CAS: 112-24-3

Classification

Acute Tox. 4 - H312 Skin Corr. 1B - H314 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317 Aquatic Chronic 3 - H412

2-PIPÉRAZINE-1-YLÉTHYLAMINE

5-10%

Numéro CAS: 140-31-8

Classification

Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 4 - H312 Skin Corr. 1B - H314 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317 Aquatic Chronic 3 - H412

NONYLPHÉNOL 1-5%

Numéro CAS: 25154-52-3

Facteur M (aiguë) = 1 Facteur M (chronique) = 1

Classification

Acute Tox. 4 - H302 Skin Corr. 1B - H314 Eye Dam. 1 - H318 Repr. 2 - H361fd Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est affiché dans la section 16.

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Orale En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui

montrer l'étiquette). Ne pas respirer les vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec les yeux.

Inhalation Déplacer tout de suite la personne atteinte vers une source d'air frais. Consulter un médecin

si les malaises persistent.

Ingestion Ne pas faire vomir. Faire boire beaucoup d'eau. Consulter un médecin.

Contact cutané Déplacer la personne atteinte de la source de contamination. Laver la peau minutieusement

avec du savon et de l'eau. Consulter un médecin si l'irritation persiste après s'être lavé.

Contact oculaire Retirer toute lentille cornéenne et tenir les paupières bien écartées. Continuer à rincer

pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin. Consulter un médecin si l'irritation

persiste après s'être lavé.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Renseignements généraux La gravité des symptômes décrits variera selon la concentration et la durée de l'exposition.

Inhalation Le produit contient une substance sensibilisante.

Orale Ce produit est corrosif. Peut causer des brûlures chimiques à la bouche, l'œsophage et

l'estomac. L'ingestion de produit chimique concentré peut provoquer des lésions internes

graves. Peut causer une douleur d'estomac ou un vomissement.

Contact cutané Ce produit est très corrosif. Le produit contient une substance sensibilisante. Tout contact

avec des produits chimiques concentrés peut provoquer des lésions graves de la peau. Peut provoquer une allergie cutanée. Le contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer

de l'irritation, de la rougeur ou une dermatite.

Contact oculaire

Ce produit est très corrosif. Tout contact avec des produits chimiques concentrés peut provoquer rapidement des lésions oculaires sévères, possiblement la cécité. Risque de lésions oculaires graves.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Notes au médecin Aucune recommandation spécifique. En cas de doute, consulter immédiatement un médecin.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés Éteindre avec les moyens suivants: Eau. Mousse. Extincteurs à produits chimiques secs.

Dioxyde de carbone (CO2).

Dangers spécifiques du produit dangereux

Dangers spécifiques

Éviter de respirer les gaz ou vapeurs émanant de l'incendie.

Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre durant la lutte contre

l'incendie

Se placer avec le dos contre le vent pour éviter les fumées. Ne pas utilser un extincteur à jet d'eau, car ceci risque de faire propager l'incendie. Contrôler l'eau de ruissellement en le

confinant et en le gardant loin des égouts et des cours d'eau.

Équipements de protection spéciaux pour les pompiers Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive ainsi que des vêtements de protection appropriés.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Portez des vêtements de protection tel que décrit dans la Section 8 de cette fiche signalétique. Fournir un système adéquat de ventilation.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement

Empêcher le déversement ou l'eau de ruissellement d'atteindre les tuyaux d'évacuation, les égouts et les cours d'eau. Les fuites ou déversements incontrôlés dans les cours d'eau doivent être immédiatement déclarés au Ministère de l'Environnement ou à tout autre organisme de règlementation désigné.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de nettoyage

Absorber le déversement avec une matière incombustible et absorbante. Recueillir et placer dans des récipients convenables à l'élimination et sceller en toute sécurité. Les récipients contenant le produit déversé doivent être étiquetés correctement en indiquant les contenus appropriés et les pictogrammes de danger.

Références à d'autres sections

Référence à d'autres sections Portez des vêtements de protection tel que décrit dans la Section 8 de cette fiche signalétique.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Précautions pour l'utilisation

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Fournir un système adéquat de ventilation. Éviter d'inhaler les vapeurs. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger, ne pas boire ou ne pas fumer pendant l'utilisation. Ne pas utiliser dans les espaces clos en l'absence d'une ventilation convenable et /ou sans protection respiratoire. Des directives strictes en matière d'hygiène personnelle doivent être mises en œuvre.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Précautions pour le stockage

Conserver dans le contenant original hermétiquement fermé et dans un endroit sec et frais. Entreposer à l'écart des matières incompatibles (voir Section 10).

Utilisation (s) finale (s) particulière (s)

Utilisation (s) finale (s) spécifique (s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées à la Section 1.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Commentaires sur l'ingrédient Aucune limite d'exposition connue pour l' (les) ingrédient (s).

Contrôles de l'exposition

Équipement de protection









Contrôles d'ingénierie appropriés

Fournir une ventilation générale et une ventilation par aspiration à la source qui sont convenables.

Protection des yeux/du visage Les équipements de protection suivants doivent être portés. Lunettes de protection antiéclaboussures chimiques ou écran facial. Lunettes de protection bien ajustées. Les équipements de protection personnelle pour la protection des yeux et du visage doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII (12.6), ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail.

Protection des mains

Porter des gants de protection fabriqués à partir du matériel suivant: Caoutchouc ou plastique. Il est recommandé de porter des gants imperméables, résistants aux produits chimiques. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII (12.9), ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail. Les gants sélectionnés doivent avoir un temps de protection d'au moins 8 heures. Peu importe le produit constitutif du gant, le temps de protection du gant peut varier selon les fabricants.

Autre protection de la peau et du corps

Éviter le contact avec la peau. En cas de contact, porter un tablier ou des vêtements de protection.

Mesures d'hygiène

Fournir une douche oculaire et une douche d'urgence. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Des directives strictes en matière d'hygiène personnelle doivent être mises en œuvre. Avant de quitter les lieux de travail, laver les mains et toute autre partie contaminée du corps avec du savon et de l'eau. Ne pas manger, ne pas boire ou ne pas fumer pendant l'utilisation. Changer les vêtements de travail chaque jour avant de guitter les lieux de travail.

Protection des voies respiratoires

En cas de ventilation inadéquate, il faut porter des équipements de protection respiratoires appropriés. Porter une protection respiratoire bien ajustée avec la cartouche suivante: Filtre anti-gaz, type A2. Filtre anti - vapeurs organiques. La sélection du respirateur doit être basée sur les niveaux d'exposition, le danger que comporte le produit, ainsi que des limites d'utilisation sécuritaires du respirateur sélectionné. Vérifier que le respirateur soit bien ajusté et que le filtre soit remplacé régulièrement. Les appareils de protection respiratoire avec demi -masque et quart de masque comportant des cartouches de filtration remplaçables doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII, ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Apparence Pâte.

Couleur Crème.

Odeur Amine.

pH (solution concentrée): 10.5 @ 20 °C

Point intital d'ébullition et

intervalle d'ébullition

>232°C @

Point d'éclair >93°C

Tension de vapeur <0.01 mmHg @ °C

Densité relative 0.98 @ 20 °C°C

Solubilité(s) Soluble dans l'eau.

Autres renseignements Pas disponible.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité Acides. Agents comburants forts.

Stable aux températures ambiantes normales et quand utilisé tel que recommandé.

Risques de réactions

dangereuses

Pas disponible.

Conditions à éviter la chaleur, les flammes et autres sources d'ignition. Éviter la chaleur excessive sur des

périodes prolongées. Ne pas exposer à haute température ni en plein soleil.

Matières incompatibles Éviter tout contact avec les matières suivantes: Acides. Agents comburants.

Produits de décomposition

dangereux

Un feu ou une haute température créé : Gaz nitreux (NOx). Oxydes des substances

suivantes: Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2). Vapeurs/gaz/fumées de :

Ammoniac ou amines.

11. Données toxicologiques

Données sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - voie orale

ETA par voie orale (mg/kg) 5 000,0

Toxicité aiguë - par contact cutané

ETA par voie cutanée (mg/kg) 1 929,82

Inhalation Les vapeurs de ce produit peuvent être dangereux par inhalation.

Orale Nocif en cas d'ingestion.

Contact cutané Peut être absorbé par la peau. L'exposition prolongée ou répétée peut provoquer une irritation

grave. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Peut entraîner une

sensibilisation ou des réactions allergiques chez les individus sensibles.

Contact oculaire Risque de lésions oculaires graves.

Risques aiguës et chroniques

pour la santé

Provoque des brûlures.

Voie d'exposition Inhalation Absorption par la peau Ingestion. Contact par la peau et/ou les yeux

Organes cibles L'exposition prolongée ou répétée peut provoquer les effets néfastes suivants: Risque de

lésions oculaires graves. Peut causer des lésions au foie. Peut causer des lésions aux reins.

Lésion du système nerveux central et/ou périphérique.

12. Données écologiques

Écotoxicité Éviter le rejet dans l'environnement. Le produit contient des substances qui sont toxiques pour

les organismes aquatiques et qui peuvent produire des effets nocifs à long terme sur

l'environnement aquatique.

Toxicité Très toxique pour les organismes aquatiques.

Persistance et dégradation

Persistance et dégradation Il n'y a pas de donnée sur la dégradabilité de ce produit.

Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Aucune donnée disponible sur la bioaccumulation.

Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau. Ne pas rejeter dans les égouts ni les cours d'eau ou dans la

terre.

Autres effets nocifs

Autres effets néfastes Pas disponible.

13. Données sur l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Renseignements généraux La manipulation des déchets requiert les mêmes précautions de sécurité qui s'appliquent à la

manipulation du produit.

Méthodes d'élimination Éliminer les déchets dans un centre d'élimination autorisé selon les exigences des autorités

locales en matière d'élimination des déchets.

Catégorie de déchets 08 04 99

14. Informations relatives au transport

Numéro ONU

Numéro ONU (International) Aucune information n'est requise.

Numéro ONU (TMD) 1760

Numéro ONU (IMDG) 1760

Numéro ONU (ICAO) 1760

Numéro ONU (DOT) 1760

Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (International)

Aucune information n'est requise.

Désignation officielle de

transport (TMD)

CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (TRIETHYLENETETRAMINE, NONYL PHENOL)

Désignation officielle de

transport (IMDG)

CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (TRIETHYLENETETRAMINE, NONYL PHENOL)

Désignation officielle de

transport (ICAO)

CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (TRIETHYLENETETRAMINE, NONYL PHENOL)

Désignation officielle de

transport (DOT)

CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (TRIETHYLENETETRAMINE, NONYL PHENOL)

Classe (s) de danger relatives au transport

8

8

8

Étiquettes de transport

(International)

Aucune information n'est requise.

Classe du TMD

Étiquette du TMD

Classe de l' IMDG

•

Classe/division de l'ICAO 8

Étiquettes de transport



Groupe d'emballage

Groupe d'emballage

Aucune information n'est requise.

(International)

Groupe d'emballage du TMD II

Groupe d'emballage de

I'IMDG

Groupe d'emballage de l'ICAO II

Groupe d'emballage du DOT

Dangers environnementaux

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Ш

Non.

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information n'est requise.

Cédule des mesures

F-A, S-B

d'urgence (EmS)

Transport en vrac

Aucune information n'est requise.

conformément à l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78

et au Recueil IBC

15. Informations sur la règlementation

16. Autres informations

Date de la révision 2018-04-03

Révision 5

Date d'entrée en vigueur 2015-06-09

Mentions de danger intégrales H302 Nocif en cas d'ingestion.

H312 Nocif par contact cutané.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H361fd Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes à long terme. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes à long terme.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Les renseignements se rapportent spécifiquement au produit désigné et peuvent ne pas être valides si le produit est utilisé en combinaison avec d'autres produits ou si le produit est impliqué dans n'importe quel procédé. Ces renseignements sont, aux meilleures des connaissances et croyance de la société, exactes et fiables à la date indiquée. Toutefois, on ne prétend ement fournir une caution, garantie ou responsabilité quant à leur exactitude, leur fiabilité ou leur intégralité. Il incombe à l'utilisateur la responsabilité de s'assurer de la pertinence de ces renseignements pour ses propres besoins.